

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 40 (1906)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Juin 1906.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LE HOUX

(Ilex aquifolium)

Si parmi les Hammes, les caractères épineux ne jouissent pas, en général, d'une grande considération et ne sont point recherchés pour leur aménité, il en est parfois autrement dans le règne végétal. Pourquoi? Tout simplement parce que très souvent les buissons les plus épineux produisent les plus délicieuses fleurs et se font ainsi pardonner leur défaut. Petite leçon à méditer par tous ceux qui sont dotés d'une mentalité hérissée, d'une langue pointue et d'une plume trop acérée. Si nous piquons, n'oublions pas de fleurir!

Que de jolis doigts se sont déjà meurtris en cueillant l'aubépine, la rose, l'églantine! Et pourtant la popularité de ces plantes n'en est pas diminuée et il n'est point de poètes qui ne les chantent, point d'amoureux qui ne rêvent d'en déposer un bouquet aux pieds de l'objet aimé!

Le houx n'est pas, à proprement parler, un buisson épineux. Ses branches ne sont pas pourvues d'épines. C'est à ses feuilles qu'est dévolu le rôle de piquer, c'est-à-dire de se défendre. Car ces armes n'ont d'autre but que de protéger la plante contre ses ennemis et d'en détourner les agresseurs trop hardis.

Quoi qu'il en soit, le houx est au bénéfice de l'irrésistible courant de sympathie qui va à certains buissons épineux. Ce n'est pas sa floraison qui lui a valu sa notoriété, car elle est modeste et sans appareil; c'est pour son feuillage toujours vert qu'on le recherche et pour son fruit, une baie d'un rouge vif, qui, de même que la feuille, persiste tout l'hiver. Sa branche de houx ornée de son fruit embellit toutes les maisons d'Angleterre le jour de Noël, et de plus en plus, cette coutume s'introduit aussi chez nous, ravissant au sapin son monopole meurtrier.

Le houx est répandu dans tout le Jura. Il vit presque toujours isolé sous le couvert de la forêt ou dans les pâturages, disséminé qu'il est au gré de l'humeur vagabonde de la grive, très friande de ses baies. Il forme un buisson étalé ou arborescent, aux rameaux verticillés. Ses feuilles sont persistantes comme les aiguilles des sapins; elles sont alternantes, de forme ovale, épaisses, ondulées et dentées, à dents terminées par une forte épine cartilagineuse. Leur couleur est d'un vert foncé, luisant en dessus. Ses fleurs petites, blanc-verdâtres, sont disposées à l'aisselle des feuilles, où apparaissent ensuite les fruits rouges. L'écorce du houx est utilisée pour fabriquer la glu. Le bois est d'une grande dureté: on en fait des cannes et

des manches d'outil. Les baies sont purgatives (Godet, Flore du Jura.).

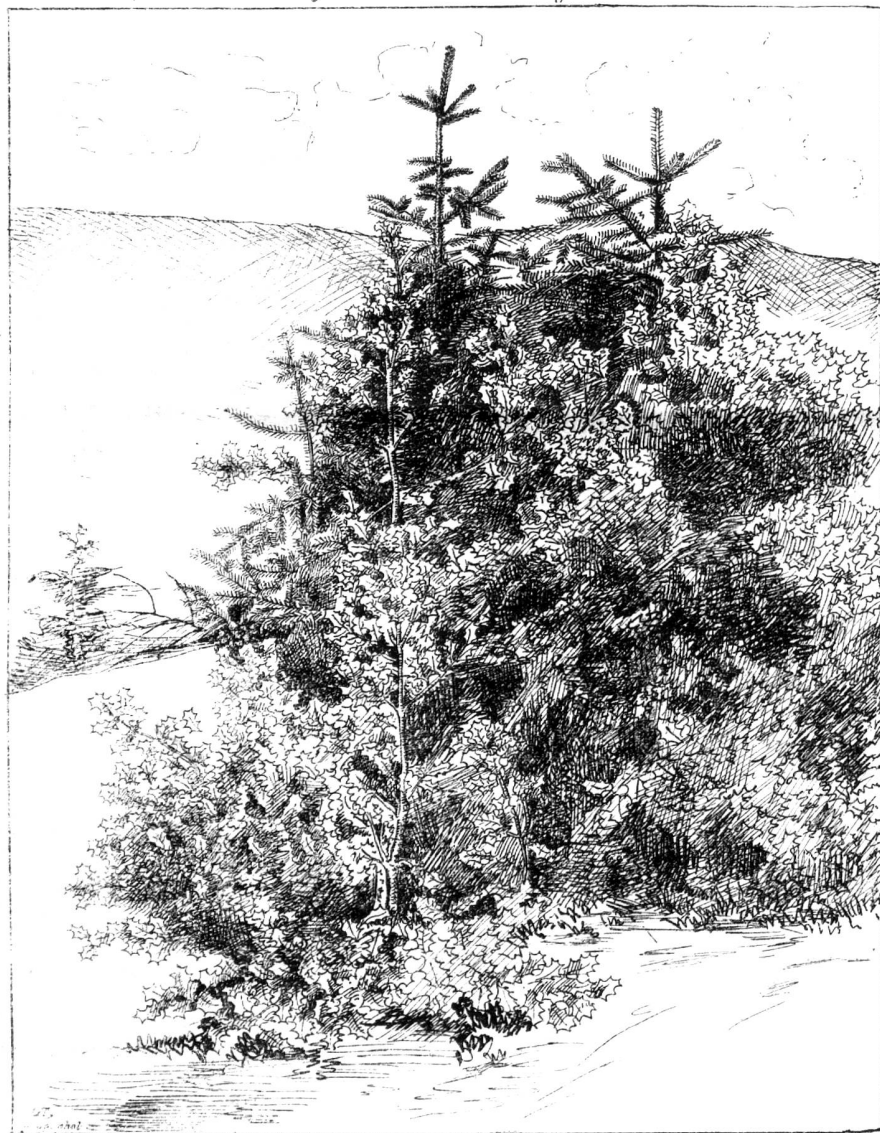
Dans le Jura neuchâtelais, on rencontre le houx un peu partout, mais le lieu de sa plus grande fréquence se trouve sur les coteaux pittoresques, ensoleillés, entre Le Locle et les Brenets. Là, il forme de véritables petits peuplements de sous-bois dans la forêt et sur les pâturages boisés. Il joue par sa présence un rôle des plus utiles en favorisant le rajeunissement des essences résineuses dans les parcelles parcourues par le bétail. On sait, en effet, que le bétail commet beaucoup de dégâts dans les forêts en rongeant les pousses et les rameaux des jeunes résineux, sapin et épicéa, et en piétinant les semis. Il empêche ainsi la petite plantule de s'élaner et de devenir un arbre normal.

Mais la Nature a remède à tout. Au forestier en détresse devant l'invasion du troupeau, elle a envoyé le buisson, le buisson épineux en particulier, le houx tout spécialement dans la contrée qui nous occupe. Dans la lutte pour l'existence de nos petits sapins, le houx intervient

avec une évidente bienveillance. Il accueille la graine que le vent apporte sous son couvert. Là, elle germe sans être piétinée; la plantule forme sa pousse délicate sans être rongée. Le buisson au feuillage piquant lui fait un rempart de son corps et il blesse cruellement le génisson inexpert qui tente d'approcher son protégé. Celui-ci grandit donc en parfaite sécurité jusqu'au moment où, ayant atteint une taille qui le met hors d'atteinte, il perce enfin de sa cime le couvert protecteur; dès lors, il est serré et il pourra devenir un grand arbre normalement constitué. Le buisson de houx lui aura servi de mère adoptive.

Le dessin ci-contre fait voir un sapin et un épicéa arrivés à ce point de leur évolution. Les exemples de cette espèce sont nombreux dans la région mentionnée et ils font apprécier le houx comme un sérieux auxiliaire du sylviculteur.

Le houx du Locle et des Brenets non seulement nous charme par sa parure verte à toute saison et par



Aux Cottards (Vieilles mortes), Locle
Buisson de houx donnant abri à un épicéa et à un sapin
(Pâturage).

(Janvier 1901.)

son rôle utile de défendeur de la forêt ; il nous intéresse bien mieux encore par son histoire. Il est le descendant d'une lignée dont le commencement se perd dans la nuit des temps, qui remonte plus haut que l'origine de l'humanité. Grâce aux découvertes faites au Locle par le regretté et distingué géologue Auguste Saccard, un fervent du Club Jurassien, nous savons que le houx abondait sur les rives du lac, recouvrant à l'époque tertiaire la contrée du Locle. Il croissait en mélange avec le laurier et en sous-bois sous les palmiers. Alors déjà peut-être, il abritait quelque plante délicate contre le bétail antédiluvien, le mastodonte aux molaires colossales et le rhinocéros à la lourde démarche. Il leur a survécu, lui le buisson modeste parmi les géants. Il a subsisté comme un témoin de ces temps antiques. Se doit-il à ses épines, ou bien est-ce la récompense de sa charité protectrice d'avoir échappé aux cataclysmes qui ont bouleversé notre planète ? Peut-être à ces deux causes à la fois. Par sa charité, il s'est acquis la protection de la Providence, et par ses épines le respect de la créature déchue.

Notre monde imparfait doit être gouverné tout à la fois par l'Amour et par le Glaive.

A. Pillichody.

NOS BLOCS ERRATIQUES

INTRODUCTION

Il fut un temps où les grands glaciers, franchissant les cols des Alpes, pénétraient dans la plaine suisse, et arrivaient jusqu'au Jura qu'ils traversèrent même. Comment a-t-on découvert ce fait et quelles preuves en donne-t-on ? On peut satisfaire à ces deux questions par une seule réponse : Nous avons des témoins. Ce sont les surfaces polies des calcaires du Jura, les moraines et les blocs erratiques. Chacun sait que l'on entend par blocs erratiques des fragments de roches étrangères à notre sol.

Celui qui eut le premier l'idée que ces blocs avaient été charriés par les glaciers, est un chasseur du Val de Bagne¹⁾. Un jour, le directeur des salines de Bex, M^r de Charpentier, faisant une excursion dans le Valais, fit la rencontre de ce chasseur. Le géologue bien connu adoptait pour le transport des blocs erratiques, la manière de voir généralement admise alors ; c'est-à-dire qu'ils avaient été transportés chez nous par l'eau. Le chasseur, avec lequel il eut un entretien à ce sujet, dit à Charpentier que pour lui, il était évident que les blocs avaient été charriés des Alpes au Jura par les glaciers ; et il donna comme preuve les gros blocs qu'aucun courant n'eût été capable d'amener si loin. Charpentier fut frappé du bon sens que contenaient ces paroles, il étudia sérieusement la question et posa bientôt les bases de la théorie glaciaire, telle que nous la possédons aujourd'hui. Les savants, et en particulier Louis Agassiz, s'emparèrent de cette idée géniale et la développèrent. C'est ainsi que le simple bon sens d'un chasseur révéla ce que les longues et nombreuses recherches de grands savants n'avaient pas réussi à trouver.

Des travaux considérables furent faits, dès lors, pour établir la théorie glaciaire. Plusieurs grands savants suisses y travaillèrent. Plus qu'eux tous, Arnold Guyot contribua aux progrès de cette science. Il démontra l'existence de cinq grands glaciers : ceux du Rhône, qui occupa notre contrée, de l'Aar, de la Reuss, de la Linth et du Rhin. Celui qui nous intéresse le plus, celui du Rhône, s'étendait du Gothard au Mont-Blanc ; il s'écoula par le défilé de

¹⁾ Jean-Pierre Ferraudin.

S^t Maurice et se divisa en deux branches principales; la première s'étendit sur l'espace occupé aujourd'hui par les cantons de Vaud, de Tribourg, tout le nord du canton de Berne, depuis la ville fédérale, Soleure, Bâle, Neuchâtel, passant le Doubs et allant jusqu'à Salins, dans le département du Jura; la seconde, après avoir longé le Léman jusqu'à Genève, s'épanouissait dans la direction de Lyon. (Voir la carte dans le Rameau de Sapin de Janvier 1892).

Le transport de ces blocs se fit pendant un temps très long et comporta plusieurs phases successives. La première, appelée phase **initiale**, comprend la période pendant laquelle les glaciers des Alpes avançaient et se retiraient à époque fixe, à peu près comme aujourd'hui. Ensuite, les glaciers s'avancèrent lentement dans la plaine. A cette même époque se forment dans le Jura de petits glaciers locaux, qui ont laissé des traces par des moraines ¹formées de matériaux jurassiques. Quelques-unes de ces moraines des vallées françaises du Jura ne furent pas atteintes par le glacier du Rhône, tandis que les vallées du Jura suisse furent envahies et les moraines détruites, leurs matériaux s'étant confondus avec ceux que charriait le glacier alpin.

La seconde phase de la période glaciaire, appelée **maximale**, comprend le temps pendant lequel le glacier, après s'être élevé à son plus haut point, a commencé à se retirer graduellement, et a abandonné les hautes vallées du Jura. De petits glaciers continuent d'exister après le retrait du glacier du Rhône.

Enfin la troisième et dernière phase, nommée **terminale**, détermine le retrait définitif du glacier, marqué par le dépôt de gros blocs de protogine ou faux granit. Le glacier est alors limité par la première chaîne du Jura.

On se demanda quelles étaient les causes de cette extension des glaciers. On fit bien des suppositions, qui en général étaient contraires à la nature. De nos jours, on étudie les phénomènes des glaciers actuels, espérant de cette manière établir définitivement la théorie glaciaire.

Comment a-t-on pu connaître les limites d'extension du glacier? Comment a-t-on pu savoir d'où il venait? si ce n'est par les blocs erratiques. Ces deux raisons nous disent qu'il est utile et même nécessaire de les conserver précieusement. Guyot a le premier fait la remarque que les différentes espèces de blocs ont été transportées *hex nous* sans être mélangées. Ainsi les protogines du Mont-Blanc se trouvent de ce côté du lac de Neuchâtel et pas de l'autre, tandis que le contraire se produit pour les roches erratiques du Gothard, qu'on ne trouve que dans le canton de Tribourg. Ceci est très facile à comprendre. Il était évident que les roches du Mont-Blanc étaient plus loin que celles du Gothard, puisqu'elles étaient placées plus près du défilé de S^t Maurice, par où s'est écoulé le glacier. (A suivre).

Edgar Renaud,

membre du Club des Amis de la Nature.

Avis. - Les abonnés de l'Etranger sont priés de bien vouloir faire parvenir à la gérance du Rameau de Sapin, par mandat international ou par l'envoi de timbres-poste, la somme de fr. 3.-, montant de l'abonnement pour 1906.

- On demande à acheter le Rameau de Sapin, années 1866, 1871 et 1872. Adresser les offres à la Rédaction du Journal.

¹ La moraine est la boue glaciaire consistant en un mélange sans ordre, de blocs d'argile et de cailloux.